

Résultat de l'option de paiement du dividende 2018 en actions nouvelles

Paris, le 2 juillet 2019

L'Assemblée Générale réunie le 26 avril 2019 a décidé de proposer aux actionnaires un dividende de 0,60 euro par action au titre de l'exercice 2018 avec une **option de paiement du dividende en actions nouvelles**.

Le **prix d'émission de ces actions nouvelles** remises en paiement du dividende a été fixé à **16,77 euros**. Cela correspond à 90% de la moyenne des cours d'ouverture sur le marché réglementé d'Euronext Paris lors des 20 séances de bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale, diminuée du montant net du dividende de 0,60 euro par action et arrondi au centime d'euro immédiatement supérieur.

La période d'option a été ouverte du 14 juin au 28 juin 2019 inclus. Les actionnaires ayant choisi le paiement du dividende en actions nouvelles représentent 80,42% du capital de Tarkett.

Le Directoire, agissant sur délégation de l'Assemblée Générale, a décidé d'une augmentation du capital social à hauteur de 9.137.925 euros avec effet au 4 juillet 2019. 1.827.585 actions nouvelles ordinaires d'une valeur nominale de 5 euros seront émises, représentant 2,87 % du capital et 1,90 % des droits de vote de la Société, avant l'émission des actions nouvelles et sur la base du capital et droits de vote au 31 mai 2019. A l'issue de cette augmentation de capital, le nombre d'actions Tarkett en circulation est de 65.550.281 actions.

Le règlement-livraison des actions nouvelles, leur admission sur le marché réglementé d'Euronext Paris et l'augmentation du capital social interviendront le 4 juillet 2019. Ces actions porteront jouissance au 1^{er} janvier 2019 et seront entièrement assimilées aux actions déjà admises aux négociations.

La part du dividende à verser en numéraire aux actionnaires n'ayant pas opté pour le paiement en actions nouvelles s'élève à 7.458.203,40 euros et sera versé le 4 juillet 2019.

###

À propos de Tarkett

Riche de 135 années d'histoire, Tarkett est un leader mondial des solutions innovantes de revêtements de sol et de surfaces sportives, et a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 2,8 milliards d'euros en 2018. Offrant une large gamme de solutions intégrant des sols vinyles, linoléum, caoutchouc, moquettes, parquets et stratifiés, gazons synthétiques et pistes d'athlétisme, le Groupe sert ses clients dans plus de 100 pays dans le monde. Avec 13 000 collaborateurs et 36 sites industriels, Tarkett vend 1,3 million de mètres carrés de revêtement de sol chaque jour, à destination des hôpitaux, des écoles, de l'habitat, des hôtels, des bureaux ou commerces et des terrains de sport. Engagé dans sa démarche « Doing Good. Together. » (« Faire Bien. Ensemble. »), le Groupe a mis en place une stratégie d'innovation inspirée des principes Cradle to Cradle® et promeut l'économie circulaire, tout en contribuant au bien-être des personnes et en préservant le capital naturel. Tarkett est coté sur le marché réglementé d'Euronext (compartiment A, code ISIN FR0004188670, code mnémorique : TKTT) et figure dans les indices suivants : SBF 120, CAC Mid 60. www.tarkett.com.

Contacts Relations Investisseurs

Tarkett – Emilie Megel (*Directrice des Relations Investisseurs*) – emilie.megel@tarkett.com

Contacts Presse

Tarkett - Véronique Bouchard Bienaymé - communication@tarkett.com

Brunswick - tarkett@brunswickgroup.com - Tel.: +33 (0) 1 53 96 83 83